Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MAYENNE

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial
Bureau de la coordination administrative et de l'appui territorial

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL (CDAC)

Ordre du jour de la séance

du lundi 18 décembre 2017

9h30 : Dossier n° 2017-06
Extension d'un ensemble commercial par création d'un magasin de secteur 2, d'une surface de 358 m², à l'enseigne "GAUTIER", à Saint-Berthevin.

Demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale (AEC) n° PC 053 201 17 K 1045, déposée le 22 septembre 2017 en mairie de Saint-Berthevin, complétée le 2 novembre 2017, enregistrée par le secrétariat de la CDAC de la Mayenne le 2 novembre 2017, sous le numéro 2017-06, présentée par la SCI F2I, sise impasse des Vaux Parés à Cesson-Sévigné (35510), agissant en qualité de propriétaire du lot n°4 du bâtiment situé sur la parcelle AH n°403, au 30 boulevard Louis-Armand, à Saint-Berthevin, et de copropriétaire des parties communes, en vue d'obtenir l'avis de la CDAC préalable au permis de construire relatif à l'extension d'un ensemble commercial par création d'un magasin de secteur 2 d'une surface de 358 m² à l'enseigne "GAUTIER". La surface de l'ensemble commercial sera portée de 2 880 m² à 3 238 m².
Le bâtiment comprendra un ensemble commercial composé de cellules à vocation commerciales : Gautier (cellule à créer 358 m²), Maisons du monde (800 m²), Hémisphère Sud (600 m²), Point Dog (400 m²), Joué Club (680 m²) et Cuisinella (400 m²).